

Réponses de François Bayrou

Le 10 avril 2012

Alcool

1/ Encadrement strict de toute publicité pour l'alcool

Soumettez-vous au Parlement une loi encadrant la publicité pour l'alcool tel qu'initialement prévu dans la loi Evin en y ajoutant l'interdiction de la publicité sur l'Internet.

Cette question mérite un nouveau débat. Le dispositif actuel a été voté à la hâte à l'issue d'une discussion parlementaire tronquée. Nous devons faire un bilan d'application. Le Gouvernement avait annoncé la mise en place d'un comité de suivi composé des acteurs économiques, des associations de santé publique et des associations familiales. Je demanderai à ce comité un rapport circonstancié et je le solliciterai pour de nouvelles préconisations, notamment pour l'encadrement publicitaire. Ce qui m'importe, ce qui doit nous importer absolument, c'est de prévenir l'alcoolisme chez les jeunes : ce n'est plus aujourd'hui un phénomène marginal mais un phénomène de société alarmant, qui demande la plus grande mobilisation. Et pour aller plus loin, je propose la mise en place d'un « plan santé » pour prévenir les conduites addictives des jeunes (sensibilisation, information et prévention) et pour demander le concours à grande échelle des étudiants en médecine afin de lutter contre les addictions dans les établissements scolaires.

2/ Taxation de l'alcool au gramme d'alcool pur

Découragerez-vous la consommation d'alcool dans un objectif d'amélioration de la santé publique par une taxe spéciale calculée sur la quantité d'alcool pur mesurable dans tout type de boissons qui en contient ?

Je ne pense pas que la fiscalité soit l'instrument le plus efficace pour inciter à la modération dans la consommation d'alcool, même si les droits d'accise sont utiles. La solution réside bien davantage, selon moi, dans l'éducation et la prévention des comportements excessifs.

3/ Modifier la nature des avertissements obligatoires concernant la consommation d'alcool

Modifierez-vous la nature des avertissements obligatoires sur les produits contenant de l'alcool, de façon à prévenir tout consommateur que "L'alcool est dangereux pour la santé" ?

Je suis effectivement favorable à une information renforcée des consommateurs, afin qu'ils puissent prendre conscience des effets à long terme de la consommation excessive d'alcool. Mais je redis ma conviction que le meilleur message reste celui de la prévention. La campagne « Tu t'es vu quand t'as bu » est pour moi un exemple d'efficacité. Pas seulement auprès des jeunes. C'est de ce côté qu'il faut absolument insister.

Tabac

4/ Taxation des produits du tabac

**Augmenterez-vous régulièrement les taxes sur les cigarettes de façon à entraîner une augmentation des prix des cigarettes les moins chères d'au moins 10% par an ?
Alignerez-vous la taxation des autres produits du tabac sur celle des cigarettes ?**

L'augmentation des prix est une incitation à la diminution de la consommation ; elle doit bien évidemment être un outil dans la lutte contre le tabagisme. C'est d'ailleurs une recommandation de l'actuel Plan Cancer. Mais nous devons coordonner les politiques fiscales dans le cadre européen pour éviter les achats transfrontaliers. Quant à la taxation des autres produits du tabac, il faut naturellement qu'elle soit tout aussi dissuasive que celle des cigarettes.

5/ Création d'un "prélèvement solidaire tabac"

Taxerez-vous le chiffre d'affaire de l'industrie du tabac ?

Cette idée soutenue par la Ligue contre le Cancer mérite d'être retenue. Je suis favorable à ce que des initiatives soient prises afin d'aboutir à une taxation à l'échelle mondiale. Les fonds collectés permettraient d'abonder les programmes « santé » de l'OMS, notamment au profit des pays émergents.

6/ Paquet neutre

Mettez-vous en œuvre le conditionnement des cigarettes sous la forme d'un paquet neutre sans logo, sans signe de marque, sans texte promotionnel, de couleur unique, comportant le nom de marque imprimée avec une police standardisée et des avertissements sanitaires sur au moins 80% de chaque face, à l'exclusion de toute autre mention graphique ou écrite ?

Cette proposition est à l'étude de la Commission européenne. Si cette démarche - qui est dans la ligne des engagements pris par la plupart des Etats membres de l'Union européenne qui ont ratifié la Convention cadre pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la santé - aboutit, ce serait un signal percutant.

Obésité- surpoids-sédentarité

7/ Créer un étiquetage informatif sur tous les aliments fabriqués

Exigerez-vous de l'Union Européenne la mise en œuvre :

§ d'une information nutritionnelle obligatoire sur tous les aliments conditionnés industriellement?

§ d'une réglementation simple et pédagogique de cette information définissant un graphisme unique ?

Ce qui doit nous inquiéter, c'est l'augmentation régulière du nombre de personnes atteintes de surpoids ainsi que du nombre des personnes atteintes de maladies cardio-vasculaires. Et cette inquiétude renvoie sans détour à l'alimentation. Je crois donc nécessaire que nous engagions rapidement une réflexion, au niveau européen, sur le renforcement de l'étiquetage obligatoire. Il ne s'agit pas d'être brutal mais d'accompagner au mieux cette nécessité de santé publique, dans le cadre d'une concertation renforcée avec l'industrie alimentaire.

8/ Régulation de la publicité pour mieux lutter contre l'épidémie de surpoids et d'obésité

Ferez-vous établir par votre gouvernement un projet de loi visant à :

§ réguler la publicité par l'image aux heures de grandes écoute des enfants pour les produits transformés particulièrement gras, sucrés ou salés sur la base de normes établies par des

nutritionnistes ;

§ Imposer un volume horaire minimum pour les campagnes de nutrition

On sait que l'obésité a doublé en vingt ans dans l'ensemble des pays industrialisés. En France, le phénomène soulève une inquiétude justifiée : 32% des plus de 18 sont en surpoids et 14,5 % souffrent d'obésité. Bien sûr, ce phénomène résulte de plusieurs facteurs dont une plus grande sédentarité. Mais on ne peut négliger l'influence de la publicité, notamment sur les enfants et les adolescents. Ce sujet doit être abordé avec l'ensemble des acteurs concernés, notamment les médecins et les représentants de l'industrie alimentaire. Je suis convaincu que le dialogue nous permettra d'avancer et de dégager des idées concrètes équilibrées et efficaces.

9/ Mise en place d'un suivi exhaustif du poids dans la population scolaire pour permettre des interventions précoces sur le surpoids des enfants

Vous engagez vous à faire établir par votre gouvernement :

§ Une obligation pour chaque établissement scolaire d'établir un suivi de l'indice de masse corporelle de tous les élèves, avec une exploitation épidémiologique anonymisée de ces données avec un devoir d'information des enseignants et des parents d'élèves au niveau de chaque établissement ?

§ La réalisation d'actions de promotion de la santé « nutrition » au sein de l'école en lien avec les collectivités territoriales ;

§ L'organisation de la prise en charge des enfants dépistés.

Je redis ma proposition de mettre en place un « plan santé » à l'école. Dans ce cadre, toutes vos propositions méritent d'être retenues.

Sécurité routière

10/ Réduire la vitesse maximale autorisée

Réduisez-vous de 10 km/h, la vitesse maximale autorisée sur tous les réseaux routiers hors agglomération et de 20 km/h sur les voies de moins de 5 mètres de largeur ?

Nous devons adapter notre politique de sécurité routière aux risques : les forces de l'ordre doivent prendre en compte une cartographie des risques pour prévenir et réprimer de manière différenciée et réduire encore le nombre de victimes sur les routes. Cette cartographie sera la source d'informations indispensables pour envisager de nouvelles limitations de vitesses, au cas par cas, sur les tronçons les plus dangereux.

11/ Assurer un usage de l'électronique embarquée conforme à l'intérêt de la sécurité routière Interdirez-vous :

§ Toutes les formes de téléphonie en conduisant ?

§ L'usage des avertisseurs de radars en introduisant ces interdictions dans la partie législative du code de la route ?

§ Assurerez-vous avant la fin 2013 l'usage du LAVIA sous ses deux formes, permanente ou temporaire, dans le cadre d'une démarche volontaire des usagers, ou en tant que peine complémentaire après des récidives d'excès de vitesse ?

Je suis favorable à la généralisation des systèmes anti-démarrage en cas d'alcoolémie excessive ainsi qu'à l'extension de l'implantation de radars pédagogiques. L'usage des avertisseurs de radars a déjà fait l'objet d'une réglementation. Nous devons promouvoir une électronique embarquée qui assure une sécurité routière accrue, par exemple en signalant au conducteur les zones de danger et les vitesses autorisées. La coopération des industriels à la politique de sécurité routière, notamment s'agissant de la vitesse des véhicules, devra s'inscrire dans un cadre européen pour être pleinement efficace. Quant au renforcement de l'interdiction de toutes les formes de téléphonie au volant, il a mon approbation.

12/ Créer une expertise de la qualité des infrastructures routières

Ferez-vous adopter des dispositions législatives et réglementaires instaurant une expertise périodique de la totalité des infrastructures routières par des organismes indépendants des maîtres d'ouvrage et rendant obligatoire le respect des règles de l'art définies dans des documents produits par les services de l'Etat (CERTU, SETRA) ?

Il est hautement souhaitable que les infrastructures dangereuses et les « points noirs » en matière de sécurité routière soient réaménagés, et que des bonnes pratiques soient définies pour les nouvelles constructions. Nos infrastructures sont encore perfectibles, et le contrôle systématique de la sécurité des voiries devra être mis en œuvre.

Deux questions particulières ne relevant pas des thèmes précédents

13/ Rendre possibles les actions judiciaires collectives dans le domaine de la santé

Présenterez-vous devant le Parlement un projet de loi donnant aux victimes d'un dommage dans le domaine de la santé la possibilité de réunir les procédures civiles individuelles en une action de groupe ?

Je suis favorable aux actions de groupes.

14/ Interdire la promotion inadaptée des médicaments

Interdirez-vous toute publicité pour les médicaments ?

Interdirez-vous la promotion des médicaments auprès des médecins par des personnels salariés par ceux qui les produisent ou les commercialisent ?

La vigilance sur les produits médicamenteux mis en circulation doit être renforcée, et c'est en ce sens que je souhaite la création d'une Autorité indépendante, sur le modèle de l'Autorité de sûreté nucléaire, chargée de l'alerte, constituée d'experts totalement indépendants. Cette autorité sera saisie par les patients, les praticiens, les pharmaciens... Elle aura une mission essentielle : révéler le problème, tirer à temps la sonnette d'alarme. Je crois également qu'il est urgent de lutter contre la surconsommation de médicaments et la multiplication des médicaments à effet médical insuffisant. Il va de soi que cette lutte doit prendre en compte la publicité.